



DE JEPS

Animation Socio-éducative ou culturelle

Développement de projets, territoires et réseaux

Blois du 04.04.2022 au 08.03.2024

*Le DE JEPS spécialité Animation Socio-éducative ou culturelle est le diplôme de niveau III de référence pour la formation des **Animateurs occupant des postes à responsabilité en qualité de coordinateur :***

de secteur, de service, de projets, agent de développement ou encore pour des adjoints de direction.



RESPIRE propose, depuis sa création, des formations diplômantes dans le champ de l'animation socioculturelle. Le projet individuel de chaque stagiaire et celui de son entreprise sont au cœur de nos dispositifs de formation.

DIPLÔME D'ÉTAT JEPS

PROJET DE FORMATION

Le projet de formation proposé par **RESPIRE** développe des compétences dans différents domaines constitutifs du métier de coordinateur de projet :

Élaborer et piloter un projet de développement dans le cadre des valeurs de l'éducation populaire

Construire des partenariats et développer, animer des réseaux

Coordonner une équipe de professionnels et favoriser l'implication de bénévoles

Développer les ressources formatives de la structure

La formation est centrée autour des fonctions de coordination, et plus particulièrement sur le management d'une équipe pédagogique. **Resituée dans le champ de l'Éducation Populaire, cette fonction sera abordée dans le cadre d'une posture d'accompagnement.**

Par souci de cohérence et pour une efficacité pédagogique évidente, notre projet s'inscrit également dans une démarche d'accompagnement et, par conséquent, d'expérimentation active. **Le projet individuel de chaque stagiaire et celui de son entreprise seront au cœur du dispositif de formation.**

L'équipe de formation de RESPIRE a acquis une grande expérience dans ces approches, organisant des formations d'accompagnateurs au développement de projets associatif dans plus de 10 Régions Françaises.

ARCHITECTURE DU DIPLOME

Le DE JEPS est obtenu par la capitalisation de 4 Unités de Compétences :

Deux Unités de Compétences transversales :

⇒ Être capable de concevoir un projet d'action

⇒ Être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

Une Unité de Compétence de spécialité :

⇒ Être capable de conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative

Une Unité de Compétence de mention :

⇒ Être capable d'animer en sécurité dans le champ d'activité.

UNE FORMATION EN ALTERNANCE

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche d'alternance intégrative, le processus d'acquisition de compétences mis en place peut être décliné en trois étapes successives :

En entreprise : chaque période de regroupement en centre de formation sera préparée par un travail de production et de recherche en entreprise.

En centre : Les regroupements permettront d'interroger les travaux effectués en entreprise, de confronter les pratiques et de mutualiser les réflexions. Les périodes en centre permettront également d'apporter des éclairages théoriques et d'outiller les stagiaires grâce à des apports méthodologiques, d'outils....

En entreprise : Utilisation des méthodes, démarches, outils abordés en formation pour poursuivre le travail de production et/ou de conception prévu ou rendu nécessaire par les certifications. Ce travail se poursuivra sur plusieurs cycles de manière à permettre l'expérimentation progressive.

Nous veillerons à la mise en place d'un cadre général sécurisant pour permettre à cette approche de se mettre en place dans le respect des individus et de leur identité. Le coordinateur de la formation se positionnera dans une démarche d'accompagnement et adoptera les postures s'y référant.

UNE FORMATION INDIVIDUALISÉE

Le cadre juridique du DE JEPS nous impose un positionnement qui a pour objectif de permettre aux stagiaires d'élaborer leur parcours individualisé de formation, conseillés par l'organisme de formation qui a la responsabilité de leur proposer des allègements (correspondant à des UC).

le positionnement que nous proposons comporte une triple dimension :

Il doit permettre au coordinateur de la formation d'appréhender le projet individuel de formation du stagiaire

Il doit permettre au stagiaire de s'approprier le projet de formation de RESPIRE

Enfin, permettre une évaluation partagée, conjointe du niveau de compétences du stagiaire par rapport au référentiel du DE JEPS, par le stagiaire et l'organisme de formation.

C'est ce processus qui permettra d'identifier les allègements et validations d'acquis possibles.

Le programme de formation est conçu de manière à favoriser les allègements d'UC, sans handicaper les stagiaires dans la poursuite de la formation. **Un accompagnement à la préparation des certifications sera proposé le cas échéant.**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DURÉE :

Pour les personnes disposant de peu d'expérience professionnelle en animation et les Demandeurs d'Emploi :

La formation sera de 700 heures en centre de formation et de 700 à 2590 heures en situation professionnelle, soit un total de 3290 heures de formation maximum (hors positionnement).

Pour les personnes disposant d'une expérience et pouvant justifier du niveau de compétences visé par une ou plusieurs Unités de Compétences :

RESPIRE pourra proposer des « allègements de formation » pour le ou les Unités de Compétences concernées. Ces personnes devront toutefois passer les épreuves de certification. Pour les aider, RESPIRE propose un module de « Préparation à la certification ». La durée de leur cycle de formation sera fonction des allègements de formation.

CALENDRIER :

Ouverture des inscriptions :	01.02.2021
Clôture des inscriptions :	01.03.2022
Sélections :	10.03.2022
Positionnement :	17-18.04 et 24-25.03.2022
Date de début de la formation en centre :	04.04.2022
Date de fin de la formation en centre :	08.03.2024
Date de la dernière certification :	29.11.2024

ACCÈS A LA FORMATION :

L'accès en formation est réservé aux personnes remplissant une des conditions suivantes :

- titulaires d'un diplôme de niveau IV du champ de l'animation (BP JEPS, BEATEP,...)
- titulaire d'un diplôme de niveau III
- Attestant d'une formation de niveau IV et se prévalant d'une expérience d'animation de 6 mois
- Justifiant de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles dans le champ de l'animation (1600 h mini)
- **Il est aussi nécessaire d'être titulaire du PSC1 ou d'un titre équivalent.**

LIEU : Centre Régional de Formation de RESPIRE, 27 rue André Boule 41000 Blois.

COÛT : 7105,00 pour les salariés – Pour les demandeurs d'emploi modalités de prise en charge spécifiques merci de nous contacter.

Le prix est variable en fonction des allègements de formation.

INSCRIPTIONS :

Conseils et inscriptions exclusivement auprès de :

Dominique Deketelaere,

RESPIRE

27, rue André Boule 41000 Blois

Tél : 06 86 74 07 71 - Mail : respirecentre@orange.fr

Dossier d'inscription disponible en ligne : <http://www.respire-formation.fr/>



Personnel Pédagogique

Responsable pédagogique de la formation : Dominique DEKETELAERE, Coordinateur du réseau RESPIRE.

Coordinateur de la formation : Hossni OUALDI, Titulaire d'un DESS « Accompagnement d'adultes en formation », d'un DESS « Droit de l'Action Sociale » et d'une maîtrise « Gestion des ressources humaines ».

Les intervenants :

Professionnels du champ de l'éducation et/ou de la formation, ils seront sollicités en fonction des besoins. Nous pouvons d'ores et déjà citer :

Stéphane Feuchot, Formateur et Coordinateur d'un réseau d'acteurs éducatifs départemental

Cédric Yvon, Psychomotricien

Franck Recoursé, professeur en Management des Unités Commerciales

Pascal Lestrat, Formateur au Centre National Pédagogique des MFR

Sébastien Julien, chargé de mission CAF

Julien Bunas, Coordinateur associatif au BEC

...

Notre ambition :

Mouvement d'Éducation Populaire, nous participons à la **valorisation des acteurs de l'éducation (animateurs, éducateurs, enseignants, parents etc)**

au plan individuel, en leur permettant de prendre conscience de leurs propres compétences, de se les approprier et de les développer,

au plan de la communauté éducative, en favorisant les échanges, les transferts de compétences et l'identification des responsabilités, de la place et du rôle de chacun,

au plan de la société, en offrant une meilleure lisibilité du rôle, des fonctions, du fonctionnement, des difficultés... de chacun des acteurs et en favorisant la promotion sociale de ceux-ci ; mais aussi par le développement et la valorisation des structures, des entreprises du champ de l'éducation.



**RÉSEAU D'EDUCATION POPULAIRE POUR LA
RECHERCHE ET L'INNOVATION EN EDUCATION
ET EN ACTION SOCIALE**

**27, RUE ANDRÉ BOULLE 41000 BLOIS
06 86 74 07 71**

respirecentre@orange.fr